AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

REPONDEUR TELEPHONIQUE : (88) 69.65.89

IMPRIMERIE DE LA STATION "ALSACE et LORRAINE" - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 17 — 12 juin 1979

ARBRES FRUITIERS

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques de contaminations primaires persistent. Bien que les taches primaires restent pratiquement inexistantes dans les vergers correctement protégés, un dernier traitement est conseillé pour éviter toute contamination tardive.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dès le début du vol, les températures crépusculaires ont été et restent favorables à l'accouplement des papillons. Au cours de la semaine dernière, les émergences en cages d'élevage ont été particulièrement nombreuses.

En pièges sexuels, les captures sont variables selon les secteurs mais suffisantes pour justifier un traitement. Les fortes températures enregistrées depuis le début du vol ont réduit la durée d'incubation des oeufs (6 à 7 jours). Les premières éclosions sont observées sous manchons de ponte.

En conséquence, <u>un traitement est recommandé avant la fin de cette semaine</u>. Utiliser l'un des produits suivants (doses en m. a./hl) : azinphos éthyl et méthyl : 40 g, carbaryl : 75 g, décaméthrine : 0,75 g, dialiphos : 75 g, diéthion : 100 g, diflubenzuron : 18,75 g, diméthoate : 50 g, fénitrothion : 50 g, fenthion : 50 g, formothion : 50 g, malathion : 75 g, méthidathion : 30 g, parathion éthyl : 25 g, parathion méthyl : 30 g, perméthrine : 4 g, phosalone : 60 g, phosmet : 50 g, phosphamidon : 40 g.

En raison des conditions climatiques exceptionnelles de cette année (rapidité d'incubation des pontes), le diflubenzuron (Dimilin) ne semble pas devoir être recommandé pour ce premier traitement.

OIDIUM DU POMMIER

Les contaminations se poursuivent. Avoir soin de renouveler la protection. Opérer en traitement mixte(tavelure - oïdium - carpocapse).

ARAIGNEES ROUGES

Dans les vergers où la lutte contre les araignées rouges n'a pas été menée efficacement, les populations de ces acariens sont en constante progression. Surveiller attentivement leur évolution afin d'intervenir avant toute pullulation. Nous rappelons qu'il est conseillé d'opérer en traitement mixte, en mouillant bien l'ensemble de la végétation.

.../...

P184

CULTURES MARAICHERES ET LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Les premiers dégâts de noctuelles, qui sont maintenant visibles, notamment sur choux, vont aller en s'amplifiant. Un traitement insecticide en pulvérisation est recommandé dès à présent.

Utiliser l'un des produits suivants : acéphate à 75 g de m. a./hl, bromophos à 50 g de m. a./hl, chlorfenvinphos à 50 g de m. a./hl ou trichlorfon à 100 g de m. a./hl. Signalons que la perméthrine (Perthrine) a donné de très bons résultats l'an dernier (4 g de m. a./hl).

PUCERONS NOIRS

Des colonies de pucerons noirs se développent sur pois, haricots, féverolles... Surveiller les cultures de façon à intervenir suffisamment tôt. Attention aux abeilles sur les plantes en floraison.

GRANDES CULTURES

- POMME DE TERRE -

MILDIOU

Bien que plantée souvent tardivement, cette culture a bien profité des conditions climatiques exceptionnelles de ce printemps et présente maintenant une bonne végétation.

Le mildiou n'a pas encore été observé. Cependant, une première application fongicide préventive avant la couverture complète du sol est conseillée sur variétés sensibles et dans les conditions favorables à cette maladie. Compte tenu de la forte poussée végétative actuelle, ce traitement est à réaliser dans les prochains jours.

Deux nouveaux fongicides anti-mildiou ont récemment obtenu une autorisation provisoire de vente sur pomme de terre : métalaxyl (Acylon) et curzate (plusieurs spécialités). Ces produits, qui offrent des avantages certains, sont présentés dans notre bulletin n° 5 du 14 mars 1979.

DORYPHORES

Des adultes sont observés sur repousses depuis le 22 mai et les toutes premières larves depuis une semaine dans la plaine d'Alsace.

Nous rappelons que la lutte contre le doryphore est obligatoire. Il est recommandé d'intervenir lorsque les larves les plus avancées atteignent la grosseur d'un grain de blé (à ce stade, les larves passent sur la face supérieure des feuilles et sont, de ce fait, plus faciles à atteindre). Un premier traitement doit, en conséquence, être effectué dès maintenant dans bon nombre de parcelles.

En-dehors des insecticides classiques, à signaler deux nouveaux produits de la famille des pyréthrinoïdes : décaméthrine (Decis) et fenvalérate (Sumicidin). Pour plus de détails, consulter notre bulletin n° 2 du 8 février 1979.

- CEREALES -

STADES (échelle de Feekes-Large)

Selon les situations et les variétés :

- blé d'hiver : 10.2 à 10.5.4 (épi émergé, formation des grains),
- escourgeon, orge d'hiver : 10.5.4 à 11.1 (formation des grains, grain laiteux),
- orge de printemps : 10 à 10.5 (épiaison).

MALADIES DES FEUILLES ET EPIS

- Septoriose et fusariose sur épi de blé d'hiver : consulter notre dernier bulletin. Nous précisons que les risques vis-à-vis de ces maladies, et notamment de la septoriose, demeurent importants. Les premières attaques sur épis ont été observées dans le Haut-Rhin. En cas de nécessité, ne plus attendre pour intervenir.

.../...

- L'oïdium est rarement observé sur les feuilles supérieures, ne justifiant que très localement une intervention fongicide.

- La rouille brune est peu signalée.

- A préciser que les petites taches brunes sur les feuilles d'escourgeon ou d'orge d'hiver, dues à des réactions d'hypersensibilité à l'oïdium, sont parfois prises pour de la rouille brune, caractérisée par la formation de pustules sporifiées.

- Rhynchosporiose sur orge de printemps : cette maladie est observée dans bon nombre de parcelles en Alsace et en Lorraine. La décision d'une éventuelle intervention fongicide est à prendre incessamment.

RAVAGEURS

- Cnephasia : la présence de ce ravageur est signalée par plusieurs observateurs en Alsace (SELESTAT, ROUFFACH) mais, dans ces secteurs, il ne présente aucune gravité et toute intervention est inutile.

- Pucerons : après l'hiver froid que nous avons connu, la reconstitution des populations de pucerons des céréales est lente. Le puceron des épis (Sitobion avenae) n'a pas encore été observé en cultures jusqu'à présent. Ce puceron n'a d'ailleurs pas été capturé, jusqu'à ce jour, dans le piège à succion installé à l'I.N.R.A. de COLMAR.

- Lema : les larves de ce coléoptère sont notées par la plupart des observateurs mais aucune intervention insecticide ne s'impose.

- HOUBLON -

MILDIOU

L'élongation des lianes de houblon a été exceptionnellement rapide pendant la première décade de juin. Elles atteignent 4,5 à 6 mètres selon les variétés et les situations, laissant ainsi une importante surface foliaire non protégée contre le mildiou.

Comme on note, par ailleurs, des pousses spiciformes sur bras latéraux et également des attaques secondaires sur feuilles, il est conseillé de reconduire la protection fongicide dès réception de la présente note.

PUCERONS (Phorodon humuli)

La migration des pucerons ailés des pruniers sur le houblon s'est ralentie ces derniers jours et les parcelles traitées selon notre avis du 30 mai sont généralement indemnes de pucerons aptères. Suivre cependant leur évolution, notamment sur la variété Brewersgold.

Une application aphicide est urgente dans la plupart des parcelles non traitées contre les pucerons jusqu'à présent.

OIDIUM

Ne pas omettre d'ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

VIGNE

MILDIOU

Dans le cadre du concours de détection des premiers foyers de mildiou, plusieurs taches provenant de divers secteurs du vignoble nous sont parvenues à ce jour : WESTHOFFEN (31 mai), KIENTZHEIM (5 juin), WETTOLSHEIM (6 juin), AMMERSCHWIHR (7 juin).

Ces taches risquent de devenir rapidement plus nombreuses, les conditions climatiques actuelles demeurant favorables aux contaminations. Des repiquages de la maladie (contaminations à partir de taches primaires) ne manqueront pas de s'effectuer dès les prochaines pluies.

La croissance végétative de la vigne étant, d'autre part, très forte, il est absolument nécessaire de réaliser un deuxième traitement anti-mildiou dès cette fin de semaine (15-16 juin) dans l'ensemble du vignoble y compris le Toulois.

P185 .../...

Dans les parcelles qui n'ont pas encore reçu de protection, ce traitement est à réaliser de toute urgence.

Dans le cas où le premier traitement préconisé dans notre dernier bulletin aurait été réalisé avec un produit systémique (Mikal, Acylon), il est possible, compte tenu de la rémanence de ces produits (15 jours) de retarder cette deuxième intervention de quelques jours.

OIDIUM

Quelques pousses oïdiées sont observées dans certaines parcelles, en situations humides. La protection contre cette maladie doit être renouvelée. Joindre un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

BOTRYTIS

Des attaques précoces de pourriture grise nous sont signalées. Une première application anti-botrytis réalisée avant floraison peut être intéressante. Cette intervention ne doit absolument pas être généralisée et ne se justifie que sur cépages sensibles (Auxerrois, Riesling, Sylvaner, Muscat Ottonel...) et dans des situations particulièrement favorables à cette maladie.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les premières chenilles sont observées dans les grappes depuis quelques jours. Si aucun traitement insecticide n'a encore été appliqué, et en cas d'utilisation de produits à action curative (principalement à base de parathion), réaliser une intervention mixte anti-mildiou - tordeuses de la grappe dès cette fin de semaine.

Dans certains secteurs du vignoble, notamment dans le Bas-Rhin, une intervention insecticide de première génération pourrait parfois être évitée. Il est, en effet, reconnu que les larves de première génération des vers de la grappe provoquent peu de dégâts si, bien entendu, leur population n'est pas trop forte. Il est possible de décider soi-même de l'intérêt d'une intervention contre la première génération de ce ravageur en observant cent grappes, prises au hasard dans la parcelle, chaque grappe étant choisie au milieu d'un cep. Un traitement ne se justifie que si plus de 20 % des grappes portent au moins un glomérule (plusieurs boutons floraux agglomérés par des fils soyeux émis par la chenille). Ce seuil de nuisibilité ne doit cependant pas être appliqué sur Riesling où les dégâts de tordeuses sont généralement plus importants.

/ PROTECTION DU VIGNOBLE ET DES ARBRES FRUITIERS APRES UNE CHUTE DE GRELE /

Dans les 18 heures qui suivent une chute de grêle, un traitement doit être réalisé avec le captane à 500 g de matière active/hl ou le folpel à 300 g de matière active/hl.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER